

D. Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. J'ai soulevé la question à cause de la divergence d'opinion. Quelqu'un a laissé entendre que vous aviez dit à un certain moment que le cultivateur avait un grand besoin de crédit mais qu'il ne pouvait pas l'obtenir et que le service bancaire lui avait fait défaut; que, dans une autre occasion un cultivateur avait obtenu un emprunt sans espoir de le rembourser, et qu'il n'aurait pas dû l'obtenir. Je donne cela comme un exemple—et vous pourrez commenter—de l'état d'esprit de la plupart dans l'Ouest canadien. Nous avons besoin de crédit et nous nous trouvons en de telles circonstances, de temps à autre, par suite de la baisse continue des prix et des récoltes faisant défaut, dont il faut tenir compte, que nous ne pouvions pas supporter le coût du crédit, si minime fut-il. N'est-ce pas exact?—R. Non. C'était impossible. En 1937, 65 p. 100 des cultivateurs de notre province subirent une mauvaise récolte. La production moyenne de 65 p. 100 des agriculteurs de la province, suivant les chiffres compilés par le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a été de 3.4 boisseaux par acre et le prix n'était pas élevé. Si on fait le détail et si on fait le compte du montant fourni comme secours aux fermiers, plus une certaine somme pour la vente de quelques œufs et ainsi de suite, j'ai calculé que le revenu total de 65 p. 100 des cultivateurs de la Saskatchewan a été de \$232 pour l'année. Cela devait tout couvrir: frais d'exploitation et ainsi de suite. Parler de paiement d'intérêt dans de telles circonstances, c'était chose impossible. S'ils devaient continuer machinalement, il leur fallait en venir à une décision entre deux choses. Ils auraient pu se dire "Travailler en de telles conditions, autant redonner le pays aux Indiens et l'abandonner". Mais ils n'ont pas perdu confiance. Cependant ils avaient besoin de crédit avec des conditions assez flexibles afin de leur permettre de continuer machinalement dans l'espoir que l'année serait meilleure. N'allons pas nous tromper; la province s'est ressaisie et elle est devenue très, très productive. Nous n'avons jamais perdu confiance en elle et j'espère qu'il en sera de même pour longtemps.

D. Voici où je veux en venir, monsieur Bickerton. La solution de ce problème ne se trouve pas entièrement dans le domaine des réformes bancaires et monétaires. Elle se trouve dans la garantie d'un minimum de niveau de vie, sous forme de prix minimum des produits, de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et ainsi de suite, afin que le cultivateur ait un revenu minimum assuré. Cela, suivant moi, plus que toute autre chose, permet au cultivateur d'espérer une réduction d'intérêt d'un p. 100 ou de $\frac{1}{2}$ p. 100.

M. SLAGHT: Que faites-vous des \$16,000,000,000 d'impôts?

Le TÉMOIN: Vous voulez dire, monsieur Tucker, qu'aussi longtemps que le fermier a l'assurance ou une assurance d'avoir une récolte et de pouvoir produire?

M. TUCKER: Et d'obtenir des prix raisonnables.

Le TÉMOIN: Et un prix de vente raisonnable permettant de faire face aux éventualités.

M. Tucker:

D. Non. Je dirais faire face aux taux raisonnables d'intérêt actuellement en cours.—R. Voici, je n'ai pas la certitude que les taux d'intérêt soient bien raisonnables.

M. BLACKMORE: Si les banques étaient la propriété de l'Etat, est-ce que cela améliorerait la situation. Elles ne pourraient pas prêter à perte.

M. TUCKER: Voilà où je veux en venir.

Le TÉMOIN: Seulement jusqu'à ce point; si elles étaient administrées par l'Etat, elles seraient là pour rendre service.

M. Blackmore:

D. Même à perte?—R. Même à perte, si c'est nécessaire.